



COMMUNE DE LEYMENT
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE PUBLIQUE DU 28/07/2023
N°2023-43

Nombre de conseillers :15
Présents : 13
Absents : 2
Excusés avec pouvoir : 2
Votants : 13

Date de convocation :
21/07/2023

Objet : installation d'une
pompe à chaleur à la
mairie et à l'algeco de
l'école:

Demande de fonds de
concours auprès de la
Communauté de
communes de la
Plaine de l'Ain

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-huit juillet, le Conseil municipal de la Commune de Leyment, étant rassemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Lionel KLINGLER, Maire. Membres présents à la séance : Mesdames Sandrine Bricourt, Josiane Charmont, Marie-Thérèse Villecourt, Monique Nowaczyk, Brigitte Seve, et Messieurs Cédric Butzer, Alain Peillon, Denis Renault, Emmanuel Petat, Romain Grillot. Membres excusés : Eric Elie (a donné procuration à Alain Peillon) ; Morgan Michalet (a donné procuration à Josiane Charmont) Absentes : Cindy Rochereau et Ophélie Janaudy.

Secrétaire de séance : Josiane CHARMONT

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet d'installation d'une pompe à chaleur à la mairie et pour l'Algeco situé au groupe scolaire de Leyment. Il explique que le montant global de ces deux pompes à chaleur et de leur installation s'élève à 54 125,12€ HT.

Monsieur le Maire propose de solliciter une aide financière par le biais du fonds de concours de la Communauté de communes de la plaine de l'Ain mis en place par une délibération communautaire en date du 14 juin 2021.

Il présente le plan de financement de ce projet :

Objet	Dépenses H.T.	Recettes H.T.	
Achat et pose d'une pompe à chaleur pour la mairie	49 868,78	Fonds de concours	24 934.39€
		Auto-financement	24 934.39€
Achat et pose d'une pompe à chaleur pour l'Algeco du groupe scolaire de Leyment	4 256.34€	Fonds de concours	2 128.17€
		Auto-financement	2.128,17€

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** les projets d'installation de pompes à chaleur à la mairie et à l'Algeco du groupe scolaire de Leyment pour un montant total HT de 54 125,12€.
- **VALIDE** le plan de financement comme proposé ci-dessus.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter l'aide de la Communauté de communes de la plaine de l'Ain par le biais des fonds de concours pour un montant total de 27 062,56€.

Pour copie conforme,

Le Maire
Lionel KLINGLER

